



Départements de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

PLUi

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

D

Communauté de communes Coeur du Pays Haut

Règlement graphique Planche au 1/2000e Audun-le-Roman Est

Document conforme à celui annexé à la délibération du Conseil Communautaire de Coeur du Pays Haut en date du

arrétant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Daniel Matergia, le Président

11/06/2025



Echelle: 1/2000e



Limites administratives

- + + + + + Limite de commune
- - - - - Limite de secteur
- - - - - Limite de zone

Prescriptions surfaciques

- Emplacement réservé
- Espace arboré protégé
- Orientation d'aménagement et de programmation
- OAP thématique TVB

Prescriptions linéaires

- Chemin à conserver
- Recul 75m
- Recul 21m
- Règle architecturale particulière
- Élément paysager identifié

Prescriptions ponctuelles

- Élément patrimonial identifié
- Élément paysager identifié

Emplacements réservés

BENEFICIAIRE	Commune de Audun-le-Roman	NUMERO	NATURE	Description	SURFACE
	Commune de Audun-le-Roman	3	NATURE	Aménagement d'un chemin piétonnier	540 m ²
	Commune de Audun-le-Roman	4	NATURE	Aménagement d'une placette de retournement	114 m ²
	Commune de Audun-le-Roman	5	NATURE	Aménagement de voirie	750 m ²
	Commune de Audun-le-Roman	6	NATURE	Cheminement piéton	1675 m ²
	Commune de Audun-le-Roman	7	NATURE	Aménagement d'un sentier et d'une piste cyclable	1576 m ²
	Commune de Audun-le-Roman	8	NATURE	Aménagement de l'intersection entre la rue Lucien Michel et la route de Briey	251 m ²
	Commune de Audun-le-Roman	9	NATURE	Création d'un parking de covoiturage	2567 m ²
	Commune de Audun-le-Roman	10	NATURE	Préservation du patrimoine	32 m ²